

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

## Séance du Jeudi 25 Octobre 2018

Nombre de conseillers : 13

Présents : 9

Votants : 9

L'an Deux Mil dix-huit, jeudi 25 Octobre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 18 Octobre 2018

Présents : M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, Mme Florence BRIERE, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Benoit VERNAISON, M. Wilfried ROLLET, M. Marc FERLAY.

Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE, M. Sébastien BALMONT.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h44

---

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant une demande de subvention auprès de la Direction Départementale des Territoires du Rhône - Service Planification Aménagement Risques pour aider la commune de Duerne au financement de l'étude géologique qui sera effectuée par le Cabinet GÉOTEC pour un montant de 3900 € HT et ce dans le cadre de la révision du PLU de la commune.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### POINT SUR LE CHANTIER DE L'ECOLE

La commune a envoyé un courrier à toutes les entreprises concernées par les Lots sur le bâtiment neuf pour les avertir que le planning du second œuvre était suspendu compte-tenu du retard pris sur le chantier du fait de l'entreprise VAGANAY.

Un courrier recommandé a été envoyé à l'entreprise VAGANAY pour que la commune obtienne une attestation du fournisseur d'isolant, mentionnant le fait que la laine de bois ayant été mouillée, ne présente plus de risque sanitaire maintenant qu'elle est sèche.

Les couvertines sont à reprendre car il y a des fissures.

### **• DELIBERATION : MOBILIER DES ÉCOLES DES COURTINES**

Monsieur Benoit VERNAISON présente aux membres du Conseil les devis reçus concernant l'achat du mobilier des Écoles.

L'entreprise MANUTAN COLLECTIVITÉS a été retenu pour un montant de 19 815.09 € HT soit 23 778.11 € TTC.

Ce tarif comprend la fourniture, la livraison et le montage du mobilier pour les 4 classes, le bureau de Direction, la salle de motricité, la salle commune et la salle de dédoublement.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### POINT SUR LE MARCHÉ DE LA STEP DE DUERNE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que deux entreprises ont répondu pour le Marché de la STEP de Duerne. La Commission d'Appel d'Offre de la CCMDL à laquelle participaient Messieurs Jean-Claude PICARD et Benoit VERNAISON, a après audition et analyse des offres, retenue l'entreprise est SYNTEA/Lacassagne pour un montant de 770 029,48 € HT.

Les démarches administratives et réglementaires se poursuivent et les travaux pourraient débuter au second trimestre 2019.

Une réunion publique sera organisée en début d'année 2019 pour présenter ce projet porté par la CCMDL.

### POINT SUR LE PLU

Monsieur le Maire présente au Conseil le nouveau zonage comprenant les changements de destination et la modification des emplacements réservés. Il indique également que ce nouveau zonage sera présenté aux Personnes Publiques Associées le mardi 20 Novembre 2018 à 14h00 en Mairie.

## **POINT SUR LE PROJET DE M.A.M**

Madame Marie-Dominique CHEVRON informe les membres du Conseil avoir de nouveau reçu le mercredi 24 Octobre avec Monsieur le Maire, Mesdames Maryline VINCENT, Laurine BANSE et Élixa RUGET qui ont le projet de monter une Maison d'Assistante Maternelle (M.A.M.) dans les locaux de l'école maternelle des Courtines.

Elles pourraient bénéficier d'une surface de 202 m2 pour 3 assistantes maternelles avec la possibilité d'une quatrième soit 1 assistante pour 4 enfants.

La PMI va venir visiter les locaux en fin d'année.

Il s'agira pour la commune de favoriser des synergies entre la M.A.M. et la micro-crèche des Doudous.

Monsieur le Maire doit prochainement rencontrer la Société Publique Locale (SPL) qui gère la Micro-crèche pour lui présenter le projet.

## **VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE**

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2018 :

<b>CHAPITRE</b>	<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	- 10 000 €	
011	Article 60633 Fournitures de voirie		+ 5 000 €
011	Article 615228 Autres bâtiments		+ 5 000 €
	<b>TOTAUX</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>

**Délibération adoptée à l'unanimité**

## **MONTANT DE LA SUBVENTION DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE POUR LA RÉPARATION ET LA MISE EN SÉCURITÉ DE L'ÉGLISE**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 20180517-33 en date du 17 Mai 2018, sollicitant une subvention du Conseil Départemental du Rhône pour la réparation et la mise en sécurité de l'Église de 90 000 € pour une dépense prévisionnelle de 190 000 € HT.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental a décidé d'attribuer à la commune de Duerne une subvention de 45 893 €, sous réserve que la commune s'engage à faire réaliser ces travaux.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un cahier des charges est en train d'être rédigé afin de lancer une consultation début 2019 pour désigner un maître d'œuvre.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

## **MONTANT DE LA SUBVENTION DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE DES AMENDES DE POLICE 2018 POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARKING DU CIMETIÈRE**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 20180405-24 en date du 5 Avril 2018, sollicitant une subvention du Conseil Départemental du Rhône pour l'aménagement du parking du cimetière pour un montant prévisionnel de 65 459,37 € HT. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental a procédé à la répartition du produit 2018 des amendes de police relatives à la circulation routière lors de sa séance du 5 Octobre 2018 et a décidé d'attribuer à la commune de Duerne une subvention de 8 766 €.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

## **MONTANT ATTRIBUÉ DU FONDS DÉPARTEMENTAL DE PÉRÉQUATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE 2018**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le Conseil Départemental du Rhône lors de sa séance du 5 Octobre 2018 a décidé d'attribuer la somme de 4 720,65 € à la commune de Duerne dans le cadre du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle – répartition 2018 (FDPTP).

## **REMBOURSEMENT DE FRAIS D'UN ÉLU**

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'un membre du Conseil Municipal a dû représenter la Commune de Duerne pour une réunion d'Enercoop le 15 Octobre 2018. La commune devra également être représentée le 10 Décembre 2018 à Chambéry.

Patrick HERRERO représente la Commune.

Ces réunions étant assez éloignées, Monsieur le Maire propose de rembourser les frais de déplacement.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire précise que la contribution provisoire 2019 au SIEMLY sera de 2530,62 €.
  - Madame Florence BRIERE indique que le retour des parents Duernois concernant l'Accueil Centre Loisir est positif. Un bilan sera fait avec le Centre socio-culturel.
  - Madame Marie-Dominique CHEVRON indique que le CAD et la MJ comptent près de 1552 randonneurs pour la randonnée des chevreuils du 21 Octobre 2018.
  - Monsieur Patrick HERRERO rappelle que les membres de la FRAPNA qui sont venus faire un recensement de la faune et la flore Duernoise le 16 Juin 2018 feront une synthèse de leurs découvertes le vendredi 16 Novembre à 20h à la Salle Marius Deal.
  - Monsieur le Maire indique que l'Inauguration du réseau bibliothèque de la CCMDL aura lieu le vendredi 14 Décembre 2018 à la Salle Marius Deal.
  - Madame Marie-Dominique CHEVRON nous informe qu'à la suite de sa visite des installations du SIEMLY à Grigny le 13 Octobre 2018, une Brochure sur le syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier est consultable en Mairie. Cette brochure explique d'où vient l'eau de la commune de Duerne.
  - Monsieur le Maire explique que le SIMA COISE pense relancer une taxe GEMAPI pouvant aller de 0 à 40€/habitant.
- **La distribution des sacs poubelles aura lieu :**  
**Samedi 15 Décembre 2018 de 9h à 12h au caveau de la Mairie**  
**Samedi 19 Janvier 2019 de 9h à 12h au caveau de la Mairie**
  - **Les vœux du Maire auront lieu le Samedi 12 Janvier 2019 à 10h00 à la Salle des fêtes**

La séance est levée à 22h30

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 6 Décembre à 20h30**

